

POSTE ACADÉMIQUE TEMPS PARTIEL EN ARTS DU SPECTACLE : CINÉMA

(CORRESPONDANT À 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30 H/AN)

FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Référence : 2024/A029

Date limite du dépôt des candidatures : 27/03/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2024

Descriptif du poste

La Faculté de Lettres, Traduction et Communication de l'ULB ouvre un mandat académique en vue de dispenser deux cours de 12h chacun dans le domaine de l'histoire et de la théorie du cinéma, destinés aux étudiant-es du Master en Arts du Spectacle. Le/La titulaire devra aussi être en mesure d'encadrer ou d'évaluer des travaux de fin d'études (théoriques).

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le programme du Master en Arts du spectacle combine une solide formation théorique en histoire et esthétique des arts du spectacle, avec un parcours d'initiation dans les domaines de l'écriture scénaristique et de la dramaturgie. En tant que spécialiste de l'histoire et de la théorie du cinéma, le/la titulaire interviendra (à hauteur de 12h) dans le programme du Master en Arts du Spectacle sur les différentes théories du jeu et de la mise en scène en cinéma. Il ou elle enseignera ce cours en concertation avec son homologue en études théâtrales. Le cours se destine à l'ensemble des étudiant-es du bloc 1 du Master en Arts du spectacles, profils « cinéma » et « spectacle vivant » confondus. Le ou la titulaire interviendra également dans le séminaire de recherche (12h) en bloc 2 du Master en Arts du Spectacle, qui, lui aussi, se destine aux deux profils. Celui-ci traite des développements théoriques et artistiques récents dans le domaine des arts du spectacle, avec une attention particulière portée aux développements transmédiaux, ainsi qu'aux enjeux sociétaux en lien avec les arts du spectacle.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

12h ARTCB445 Théorie du jeu et de la mise en scène

12h ARTCB555 : Séminaire de recherche : enjeux transdisciplinaires des arts du spectacle

Titre requis

Docteur-e titulaire d'une thèse en arts du spectacle (études cinématographiques) ou titre étranger reconnu équivalent.

Compétences requises

- Vous disposez d'un excellent dossier scientifique tant sur le plan des publications que de l'enseignement ainsi que d'une expérience professionnelle dans le domaine concerné.
- Excellente maîtrise de la langue française et très bonne maîtrise de l'anglais.
- La commission valorisera l'aptitude à s'intégrer dans l'équipe des enseignant-es de la filière et des chercheurs et chercheuses du Centre de recherche en cinéma et en arts du spectacle (CiASp).

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat du Département des Sciences de l'information et de la communication (téléphone : +32 2 650.44.48 – courriel : dep.sic.ltc@ulb.be).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse rectrice@ulb.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : Doyen.LTC@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :
si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.be/emploi/academique.html>.